

Énoncé de politique de placement

Fonds distinct de placements diversifiés Manuvie

Objectif de placement

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Ce fonds vise à assurer une croissance à long terme. Le Fonds vise à dégager des rendements nets d'impôt élevés, à long terme. Le sous-conseiller a l'intention d'atteindre cet objectif en investissant dans un ensemble diversifié d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, de bons du Trésor, de billets à court terme, de débetures et d'obligations. Le Fonds peut également investir la totalité de son actif dans d'autres fonds de Manuvie.

Stratégie de placement

Ce fonds achète des parts de la fiducie de fonds commun de placement Fonds de placements diversifiés Manuvie ou d'un fonds très semblable (le « fonds sous-jacent »).

La stratégie de placement du fonds sous-jacent consiste à analyser les conditions économiques et financières dans le but de faire ressortir les catégories d'actif susmentionnées les plus susceptibles de présenter un profil risque-rendement attrayant dans une perspective à moyen ou long terme. Le sous-conseiller en valeurs considère qu'en ajustant graduellement la répartition de l'actif du fonds sous-jacent, il a plus de chances de dégager un fort taux de rendement après impôt à long terme.

Le sous-conseiller en valeurs a adopté une approche stratégique : limiter chaque changement apporté à la répartition des éléments d'actif du Fonds à un maximum de 5 % de son portefeuille.

Le fonds sous-jacent peut investir jusqu'à la totalité de ses actifs dans des fonds sous-jacents afin d'atteindre son objectif de placement et de mettre en œuvre ses stratégies. Les fonds utilisés servent de portefeuilles modèles pour les catégories d'actif auxquelles ils donnent accès.

Pondération cible

Le fonds sous-jacent peut investir une partie ou la totalité de son actif dans des fonds sous-jacents. En outre, le fonds sous-jacent doit respecter des plages de pondération cibles admissibles pour chaque catégorie d'actif, qui peuvent être modifiées au gré du sous-conseiller en valeurs. Le tableau qui suit indique ces plages, ainsi que les fonds sous-jacents qui sont actuellement associés à chaque catégorie d'actif. Pour atteindre ces plages de pondération cibles, l'actif du fonds sous-jacent peut être investi dans des titres individuels ou dans des fonds sous-jacents, au gré du sous-conseiller en valeurs.

	Minimum (%)	Maximum (%)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	15
Titres à revenu fixe	25	50
Actions canadiennes	10	40
Actions américaines	10	30
Actions étrangères	10	30
Fonds mondial à petite capitalisation Manuvie	0	0

Les pourcentages ci-dessus sont approximatifs en raison des variations constantes des marchés et des questions d'efficacité administrative. Par conséquent, les pourcentages véritables des placements dans les fonds sous-jacents peuvent à n'importe quel moment être différents des pourcentages susmentionnés. Le rééquilibrage sera laissé à l'appréciation du sous-conseiller en valeurs.

La liste des fonds sous-jacents pourrait changer de temps à autre, sans préavis, ainsi que le pourcentage de participation dans chacun d'eux.

Veuillez vous reporter aux rubriques « Objectif de placement » et « Stratégies de placement » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut détenir une partie de ses actifs en espèces ou en titres du marché monétaire à court terme à des fins administratives ou en période de recherche de possibilités de placement ou en raison des conditions générales du marché ou de la conjoncture économique ou politique.

Le fonds sous-jacent peut également investir une partie ou la totalité de son actif dans d'autres fonds de placement, notamment des fonds sous-jacents et des FNB, qui peuvent être gérés ou non par le gestionnaire (ou l'une de ses sociétés affiliées ou associées) afin d'obtenir une participation indirecte aux marchés, aux secteurs ou aux catégories d'actif appropriés. Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par des gestionnaires de

placements non affiliés s'il n'existe pas d'occasions de placement appropriées dans les fonds affiliés. Les fonds sous-jacents seront choisis en tenant compte de facteurs comme l'objectif et les stratégies de placement du fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Placements dans les fonds sous-jacents » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, conformément à son objectif de placement et suivant ce qui est autorisé par la législation sur les valeurs mobilières applicables, ou encore conformément à la dispense décrite à la rubrique « Dispense au titre des instruments dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture dans l'éventualité où le fonds sous-jacent aurait des rentrées ou des sorties de fonds importantes et pour protéger l'actif du fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins autres que de couverture pour investir indirectement dans des titres ou sur des marchés de capitaux et obtenir une position de change. Vous trouverez plus de renseignements sur les dérivés, notamment sur les dérivés auxquels pourrait recourir le fonds sous-jacent, à la rubrique « Risque associé aux dérivés » du prospectus du fonds sous-jacent.

Le fonds sous-jacent peut également conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer des revenus supplémentaires ou gérer ses liquidités à court terme. Pour en savoir plus, reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres » du prospectus du fonds sous-jacent

Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, le fonds distinct peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux risques pour le ou les fonds communs de placement sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit. Pour obtenir une définition complète de chaque risque principal, reportez-vous à la section générale du prospectus du fonds commun de placement

- Risque associé à l'épuisement du capital
- Risque de concentration
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque associé aux instruments dérivés
- Risque associé aux actions
- Risque associé aux FNB
- Risque associé aux marchés étrangers
- Risque associé aux taux d'intérêt
- Risque associé aux séries multiples
- Risque associé aux remboursements anticipés
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Risque associé aux petites sociétés
- Risque associé aux porteurs de titres importants
- Risque associé à la fiscalité
- Risque associé aux fonds sous-jacents

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les stratégies, ainsi que sur les objectifs et les risques associés au(x) fonds sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit, veuillez vous reporter au prospectus du ou des fonds sous-jacents ou communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire imprimé.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1-888-790-4387

Québec et clientèle francophone
1-800-355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site www.oapcanada.ca.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site www.assuris.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse www.ccir-ccrra.org.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.